



DECLARATION DE CONFORMITE

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944 – 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

1. L'ensemble des produits réf. BBS130, BBD230, BBT350, BBC208S et BBC330S – à savoir :
 - a) ARRIERE DE BAR REFRIGERE 0/+10°C à 32°C, PORTES BATTANTES OU COULISSANTES VITREES, GAZ R600a, CLASSE CLIMATIQUE 4/5

Ont été évalués et sont conformes aux exigences des dispositions suivantes :

- **Standards :**
 - EN60335-2-89 : 2010 – EN60335-1 : 2002+A11 : 2004+A12 : 2006+A2 : 2006+A13 :2008
 - EN62233 : 2008
 - EN600335-1 :2012 :A11 :2014
- **Directive CEM** – Directive 2004/108/CE du parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004, relative au rapprochement des législations des Etats membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la Directive 89/336/CEE.

2. Les produits délivrés après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à cette même réglementation.

Fait à Corbas, le 29 septembre 2020

L2G
17 Avenue du 24 Août 1944
69960 CORBAS - FRANCE
Boite Postale : BP 90690 - 69969 CORBAS CEF
+33 (0)4 72 23 23 98 - Fax +33 (0)4 72 23 23 99
au Capital de 63 720 € - 448 886 648 RC

Cordialement,
Jean-Guy HUCHET
Directeur des achats